

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

S.E.M. Marc PECSTEEN, Représentant Permanent
de la Belgique auprès des Nations Unies

Débat Colombie au Conseil de Sécurité

New York, 13/1/2020

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

Tout d'abord, je salue la participation du ministre Blum. Nous sommes heureux de vous revoir à New York. Je remercie également le RSSG Ruiz Massieu pour son exposé.

Plus de **trois ans après la signature de l'Accord de paix**, la Colombie peut être fière. Il convient de féliciter les parties à l'Accord pour leur engagement et les progrès accomplis. En même temps, nous devons être conscients des défis qui demeurent.

Les **récentes élections locales** témoignent de l'impact positif du processus de paix sur la démocratie colombienne. Moins d'incidents violents ont été notés et les citoyens ont pu participer aux élections dans des parties du pays auparavant trop peu sûres. Tout comme la récente mobilisation sociale, les élections illustrent l'attachement de la société colombienne à la paix et à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix.

Nous sommes également encouragés par la mise en œuvre des «**programmes de développement à vocation territoriale**» qui bénéficient d'un financement élargi ainsi que par les progrès en matière de **réinsertion économique et sociale**. Le redémarrage des activités du Groupe de travail sur le Genre du Conseil National de Réintégration est un pas important. Néanmoins, en ce qui concerne les garanties juridiques, il est préoccupant qu'aucun progrès substantiel n'ait été accompli dans le processus d'accréditation des anciens combattants. Cela crée une insécurité juridique et augmente le risque de récidive.

L'une des pierres angulaires de l'Accord de paix est la mise en place du Système Global de Vérité, Justice, Réparations et Non-répétition. La **justice transitionnelle** est essentielle pour la réconciliation et pour une paix durable. Nous nous félicitons des progrès importants accomplis par la Juridiction Spéciale pour la Paix et exhortons tous ceux qui sont sous sa juridiction à contribuer aux efforts de recherche de la vérité. Les menaces de violence contre des avocats défendant d'anciens combattants sont inacceptables.

Nous regrettons la violence continue exercée contre les **défenseurs des droits humains, les dirigeants sociaux et les anciens combattants des FARC**. 2019 a été l'année la plus violente pour les anciens combattants depuis la signature de l'Accord de paix. Nous sommes particulièrement préoccupés par le ciblage spécifique des femmes défenseuses des droits et des dirigeantes sociales ainsi que par le

manque de protection pour les 70% d'anciens combattants résident en dehors des anciennes zones de concentration (TATR). Des mesures plus efficaces sont nécessaires, notamment la finalisation du plan d'action de la Commission intersectorielle de la sécurité des femmes dirigeantes et défenseuses des droits humains et le recours à la Commission nationale des garanties de sécurité.

Monsieur le Président,

Nous avons lu attentivement le rapport récent du SG sur la **situation des enfants dans les conflits armés** en Colombie. Nous sommes extrêmement préoccupés par le nombre élevé de recrutements et d'utilisations d'enfants par des groupes armés, en particulier par l'ELN et par des dissidents des FARC. J'exhorte tous les groupes armés à adopter et à mettre en œuvre des engagements visant à mettre fin à cette grave violation et à libérer immédiatement tous les enfants présents dans leurs rangs. Nous appelons également à un investissement soutenu dans le programme de réintégration dénommé «Un chemin de vie différent» ainsi que dans les travaux du Groupe de travail sur les enfants du Conseil National de Réintégration.

Monsieur le Président,

En conclusion, il est important de **renforcer la confiance entre les parties et d'intensifier la coopération** et le dialogue en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord Final. Les parties ont tout intérêt à utiliser les institutions et mécanismes de consultation, suivi et vérification créés à cette fin. Je réitère le ferme engagement de la Belgique à travailler en étroite collaboration avec la Colombie pour faire progresser la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix.

Je vous remercie.